PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS (PAPMP)

(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES) EXERCICE FISCAL 2025 /2026

NOM DE L'INSTITUTION: INSTITUT DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATIONAL (ISPAN)

Version du : 11 Novembre 2025

No.1	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT Trésor public invest. : TI Trésor public fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds externes : FE Fonds mixtes : FM	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉFENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AOON, AORN, AOPQ,) (3)	PÉRIODE DE LANCE- MENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTRÔLE A PRIORI DE LA CNMP: OUI/NON	LOCALI- SATION	DÉLAI PRÉVISION- NEL D'EXÉCUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DÉPENSES						
												T1		T2		T3		ن ب
												No.	Déc	Fév.	Mars	Mai	Jell I	Août Sept.
01	Acquisition de véhicules	TF	280	13,000,000.00	F	DEPX	DEC 25	JANV 26	NON	OUEST	2MOIS		1 0 0 9/					

(1) Les marchés financés par le Trésor public seront libellés en gourdes

(2) Services: S, Fournitures: F, Travaux: T, Prestations intellectuelles: P

PERC DEMOIT DAD ORDRE DE DRIORITÉ CHRONOLOGIOLIS

Appel d'offres ouvert national : AOON ; Appel d'offres restreint national : AORN ; Appel d'Offres précédé de Pré Qualification : AOPQ ;
Autres sigles possibles : Gré à gré² : GRGR ; Appel d'offres en 2 étapes : AODÉ ; Appel d'Offres Ouvert International : AOOI ; Appel d'Offres Restreint International : AORI ;
Demande de propositions précédée d'Appel national à Manifestations d'Intérêt : DPAN ; Demande de propositions précédée d'Appel international à Manifestations d'Intérêt : DPAI ; Demande de propositions pour services ; DEPI : Demande de propositions pour prestations intellectuelles ; Demande de Prix : DEPX, Demande de Cotations : DECO, Procédures allégées pour tout type de marché : PRAL, Appel national à préqualification : ANPQ, Appel international à préqualification : AIPQ

Les numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6° bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PAPMP et définitif dans le PAPMP.

Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public.

Signature de la Personne responsable du marché :

Jean Patrick DURANDIS Directeur Général